



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2026
COMMUNE DE VINCEY

La réunion a débuté le 29 janvier 2026 à 20h00 sous la présidence du Maire, Monsieur GAILLOT Thierry.

Membres présents :

Madame BERGER Annie
Monsieur CLEMENT Simon
Madame DORGET Virginie
Madame DUPOIRIEUX Corinne
Monsieur DUPONT Jean-Gilbert
Monsieur DURUPT Bernard
Madame FLEURENTIN Karine
Madame FRANCOIS Aurélie
Monsieur GAILLOT Thierry
Madame GAND Emilie
Monsieur LAFORGE Alain
Madame MARCHAL Nathalie
Monsieur MARCHAL Philippe
Monsieur MORIN Olivier
Madame ROBERT Adeline
Monsieur TALLOTTE Pierric

Membres absents représentés :

Monsieur CARVALHO Rui Pouvoir donné à M GAILLOT Thierry
Monsieur GAND Christophe Pouvoir donné à Mme ROBERT Adeline
Madame MAIX Audrey Pouvoir donné à Mme BERGER Annie

Secrétaire de séance : Madame Virginie DORGET

Le quorum (plus de la moitié des 19 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

2026_01 - Retrait du SMIC des Vosges
- Participation au dispositif d'aide à la rénovation des logements vacants
2026_02 - Adhésion au SMIC des Vosges
2026_03 - Ouverture de crédits avant le vote du budget primitif 2026
2026_04 - SIVU de Charmes : validation de la dissolution
2026_05 - Donation AUBERT
2026_06 - Reprise de 6 concessions cimetière
- Questions diverses

2026_01 - Retrait du SMIC des Vosges

La commune nouvelle de Neufchâteau ayant son propre service informatique, les membres présents, à l'unanimité, sont favorables à son retrait du SMIC des Vosges.

19 voix pour

- Participation au dispositif d'aide à la rénovation des logements vacants

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal sollicite les communes de son territoire afin qu'elles soutiennent le dispositif d'aide à la rénovation des logements vacants.

Cette décision ayant un impact financier, les conseillers ont préféré reporter ce point ultérieurement, afin de s'assurer de la soutenabilité de cet engagement financier sur 2026 et 2027.

2026_02 - Adhésion au SMIC des Vosges

Les élus, à l'unanimité, sont favorables à l'adhésion de la Commune de Barisey la Côte-54 (279 habitants), au SMIC des Vosges.

19 voix pour

2026_03 - Ouverture de crédits avant le vote du budget primitif 2026

Les conseillers, à l'unanimité, acceptent d'ouvrir les crédits budgétaires pour l'exercice 2026 tels que :

2.

CHAPITRE	CREDITS VOTES 2024	RAR 2023 Inscrits au BP 2024	CREDITS OUVERTS DM 2024	MONTANTS A PRENDRE EN COMPTE	CREDITS POUVANT ETRE OUVERTS	DEPENSES			PIECES JUSTIFICATIVES
						Article	Objet	Montant	
204	29 208,00	0,00	4 950,00	34 158,00	8 539,50	2041512	Fonds de concours proje stade foot	8 467,20	Délib CAE
							CREDITS RESTANT A OUVRIR	72,30	
21						2117	Vente LELIEVRE	1 300,00	Acte de vente
						212	Reprise de 1 concession (terrasse.)	400,00	Délib à prendre
						2183	Matériel informatique	2 438,00	DEV_5372*FAC_BELTA
							CREDITS RESTANT A OUVRIR	0,00	

19 voix pour

2026_04 - SIVU de Charmes : validation de la dissolution

Dans le cadre du projet de dissolution du Syndicat Intercommunal pour la reconstruction du centre d'incendie et de secours de Charmes, et suite à l'avis des membres du conseil municipal, rendu le 11 septembre 2025, les élus ont, à l'unanimité :

- Approuvé la dissolution du Syndicat intercommunal pour la reconstruction du centre d'incendie et de secours de Charmes, à compter du 31/12/2025, conformément aux dispositions de l'article L 5212-33 du code général des collectivités territoriales.
- Approuvé la convention de répartition de l'actif, du passif, du personnel et des engagements annexés à la présente délibération.
- Approuvé la cession des locaux de la caserne au SDIS88 situés à CHARMES pour l'euro symbolique.

19 voix pour

2026_05 - Donation AUBERT

Pour répondre à la volonté de Monsieur Jean AUBERT, de faire don de sa parcelle de terrain sise au lieu dit les Champiaux N°AR216, et compte-tenu du fait qu'il prendra à sa

charge les frais notariaux, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, acceptent cette donation.

19 voix pour

2026_06 - Reprise de 6 concessions cimetièrè

Dans le cadre de la campagne de reprise de concessions cimetièrè, initiée le 22 février 2024 par délibération n°2024_009, les élus acceptent, à l'unanimité de reprendre les concessions suivantes, dont le renouvellement n'a pas été effectué dans les deux ans après l'échéance :

N/Concess.	N° Emplacement	Durée	Date début
1042	ACA9-099	15 ans	30 décembre, 1998
767	ACA8-116	30 ans	25 novembre, 1977
816	ACA8-109	30 ans	16 septembre, 1980
1086	ACA7-130	15 ans	8 octobre, 2002
763	ACA7-129	30 ans	8-août-77
677	AC14-038	30 ans	24 novembre, 1969

19 voix pour

Questions diverses

Mme Karine FLEURENTIN informe l'assemblée que la commune a reçu une 3e libellule, grâce à l'enherbement du cimetière et à l'achat d'une brosse rotative et d'un broyeur.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20h35.

Madame Virginie DORGET
Secrétaire de séance



Monsieur GAILLOT Thierry,
Maire

